

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

SECOND
ORIGINAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE ET LE HUIT JUIN.

A la requête du :

CREDIT LYONNAIS dont le siège social est à LYON (Rhône), 20, avenue de Paris, représenté par son directeur général élisant domicile au cabinet de Maître Serge TACNET, avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié 60, rue Jean Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne)

Agissant en vertu de :

Un acte reçu par Maître PINTON, notaire à Gentilly le 11 janvier 2011 contenant prêt consenti par le CREDIT LYONNAIS à Monsieur et Madame AGOUMI de la somme de quatre cent mille Euros (400 000,00 Euros) remboursable sur vingt-quatre mois au taux de 3,10% l'an.

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère en date du 29 mai 2015.

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,

Me suis transporté ce jour au KREMLIN BICETRE (Val de Marne), 29, rue Léo Lagrange – 2, rue Pierre Semard, assisté d'un expert chargé de procéder aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien, à l'effet de procéder à la description des biens immobiliers sis à cette adresse consistant en une maison à usage d'habitation.

Sur place j'ai rencontré Mademoiselle Rita AGOUMI, fille des époux AGOUMI à qui j'ai décliné mes nom, qualité et l'objet de ma mission, cette dernière m'ayant donné son autorisation pour instrumenter, j'ai procéder en sa présence aux constatations suivantes :

Mademoiselle AGOUMI m'a précisé que ses parents qui résidaient au MAROC à CASABLANCA occupaient régulièrement cette maison, qui était également habitée par elle et son frère.

J'ai alors procédé à la description de la maison.

Rez-de-chaussée :

Il se compose de :

Une entrée dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre.

Dans l'entrée porte gauche, une pièce à usage de chambre à coucher dont le sol est en parquet, équipée d'un placard et qui prend jour par une fenêtre.

Attenante à cette chambre à coucher, une salle de douche dont le sol est carrelé, équipée d'un meuble vasque, d'une douchière carrelée et qui prend jour par une fenêtre.

Dans l'entrée en face, un dégagement dont le sol est carrelé, qui comporte un escalier desservant le premier étage et un escalier desservant le sous-sol.

Dans le dégagement à gauche, une pièce à usage de chambre à coucher dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre.

Dans le dégagement, une salle d'eau dont le sol est carrelé, équipée d'une cuvette anglaise avec effet d'eau, d'un meuble vasque et d'un bidet.

Dans le dégagement en face, une vaste pièce dont le sol est carrelé renfermant une piscine, la pièce prend jour par deux fenêtres et une porte-fenêtre donnant sur le jardin.

Dans cette pièce il existe un escalier en bois qui dessert une pièce mansardée à usage de chambre à coucher, dont le sol est en parquet et qui prend jour par un châssis vitré type Velux.

Dans le dégagement à droite, une vaste pièce à usage de salle de séjour, dont le sol est carrelé et qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur le jardin et trois fenêtres donnant sur la rue.

Cette salle de séjour comporte un ensemble de placards.

Dans le dégagement il existe un local technique dont le sol est carrelé, renfermant la machinerie de la piscine.

Attenante à la salle de séjour, une cuisine dont le sol est carrelé, équipée d'un évier et qui prend jour par une fenêtre et comporte une porte donnant sur le jardin.

Attenante à la cuisine, un garage dont le sol est constitué d'une chape de ciment, équipé d'une porte basculante.

Etage :

On y accède par un escalier dont le sol est carrelé.

Il se compose de :

Un palier dont le sol est carrelé et qui prend jour par une fenêtre.

En haut du palier, une salle de douche dont le sol est carrelé, équipée d'une vasque, d'un bidet, d'une douchière et d'un radiateur sèche-serviettes et qui prend jour par une fenêtre.

Sur le palier en face à gauche, une chambre à coucher dont le sol est en parquet, équipée de placards et qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur une terrasse.

Sur le palier un dégagement dont le sol est carrelé, équipé d'un ensemble de placards et qui prend jour par deux fenêtres.

Au fond du dégagement, une chambre à coucher dont le sol est en parquet, équipée de placards et qui prend jour par une fenêtre et une porte-fenêtre donnant sur une terrasse.

Au fond du dégagement, une salle de bains dont le sol est carrelé, équipée de deux vasques, d'une baignoire, d'un radiateur sèche-serviettes et qui prend jour par une fenêtre.

Sous-sol :

Il se compose d'une pièce à usage de buanderie dont le sol est carrelé.

Attenante à la buanderie, une pièce à usage de cave dont le sol est carrelé, une chaufferie dont le sol est constitué d'une chape de ciment, équipée d'une chaudière à gaz, un petit local sanitaire avec une cuvette anglaise et un local destiné à être transformé en hammam mais qui présente le gros œuvre à l'état brut.

L'ensemble des lieux est en état d'usage.

Postérieurement à mes opérations, il a été procédé aux métrés et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien.

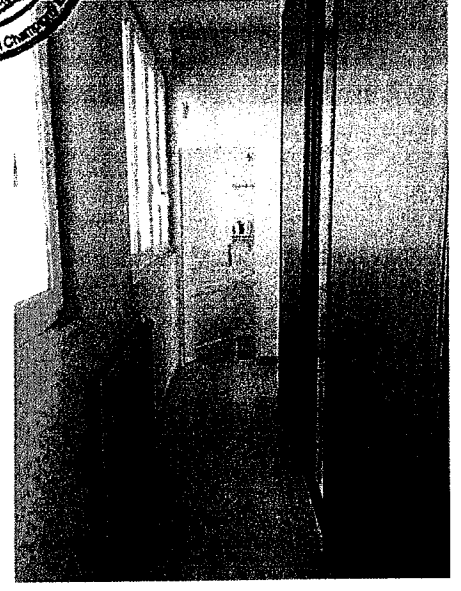
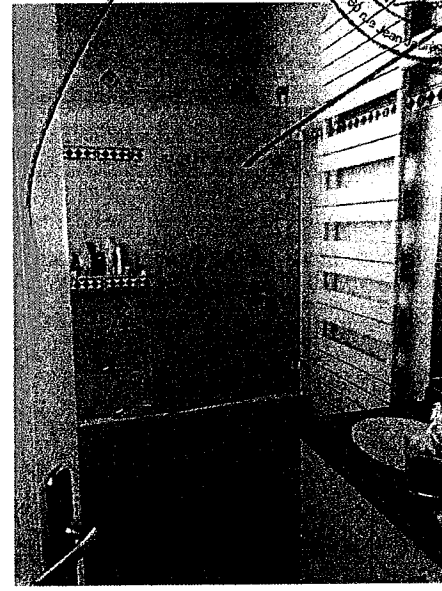
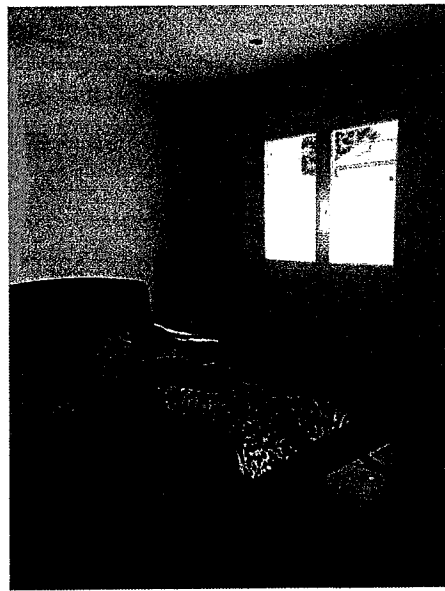
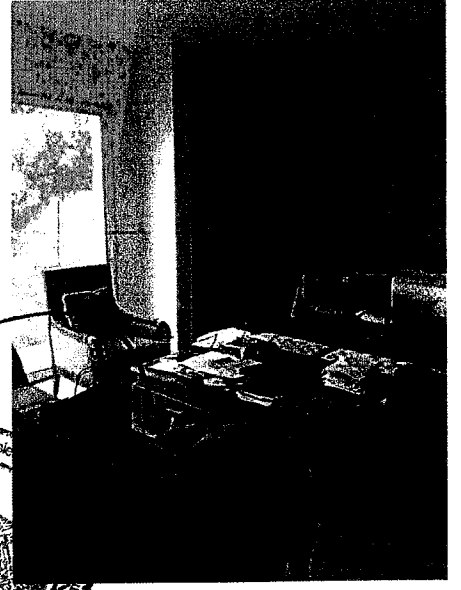
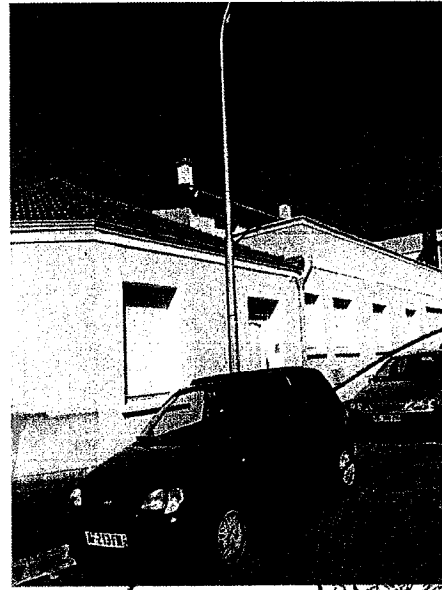
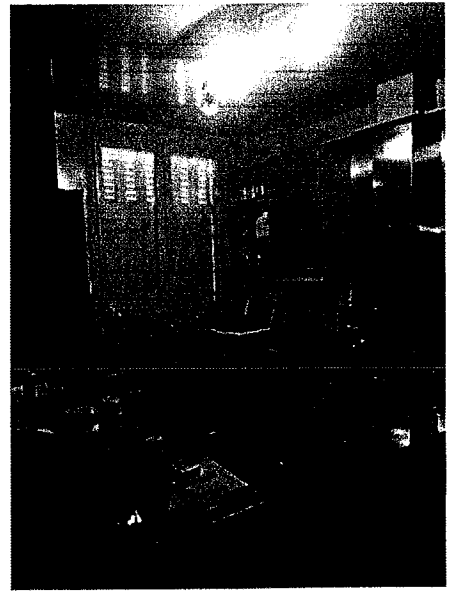
Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.

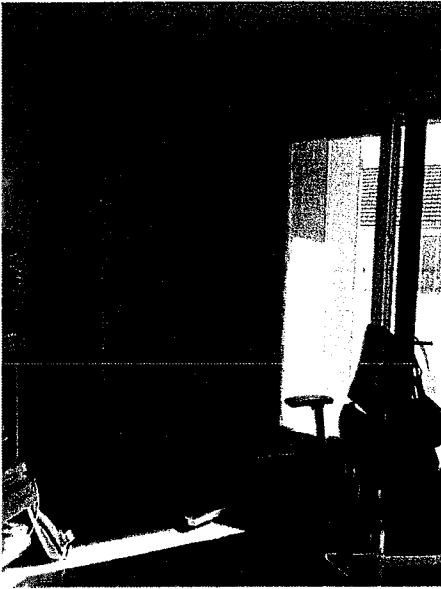
TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ





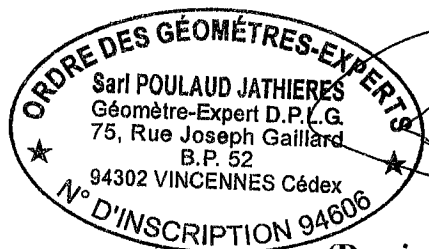


Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 8/6/15

TABLEAU DES SUPERFICIES

Niveau	Nom de la pièce	Surfaces Habitable (en m ²)	Autres surfaces (en m ²)	Commentaires	
Sous sol	pièce		11.65		
	water closet		1.50		
	pièce		8.30		
	dégagement		2.65		
	Grande pièce		23.90		
	chaufferie		5.85		
Rez de chaussée	entrée	9.40			
	placards	1.00			
	chambre	13.15			
	Salle d'eau	3.10			
	dégagement	8.45			
	Water-closet	3.15	0.20	Tablette	
	chambre	11.75			
	Grande pièce (piscine)	36.15	1.00	Hauteur inf. à 1.80m	
	Salle d'eau	2.00			
	débarras	2.00			
	Salon, salle à manger	63.00			
	débarras	2.00	2.00	Hauteur inf. à 1.80m	
	cuisine	13.30			
	garage		10.65		
		Sous total	168.45		
1 ^{er} étage	chambre	2.70	52.85	Hauteur inf. à 1.80m	
	Dégagement (palier)	4.95			
	Salle d'eau, wc	5.10	0.25	Tablette	
	chambre	10.40			
	dégagement	7.80			
	Salle de bains	5.15			
	chambre	17.10			
	terrasse		41.40		
		Sous total	53.20		
	TOTAL.....		221.65		

Après relevé du 25 Juin 2015, je certifie que
la surface habitable est de : 221.65 m²



Fait à Vincennes, le 30/06/2015
Par **Jérôme POULAUD**
Signature

(Dossier n° 293/15)

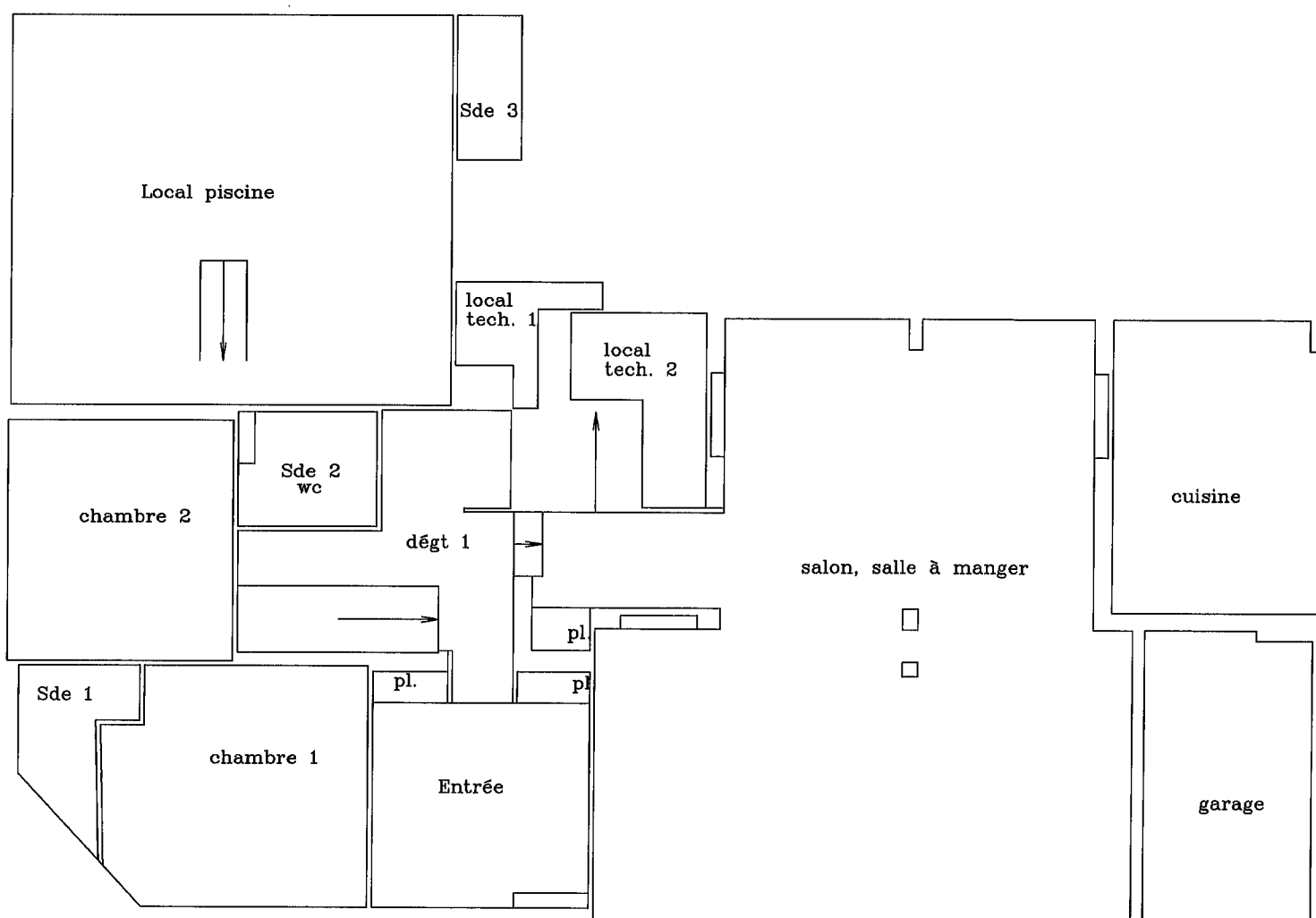
Département du Val de Marne
Commune du Kremlin Bicêtre

ANNEXE A

Croquis

D'une maison sise 29, rue Léo Lagrange

Rez de chaussée

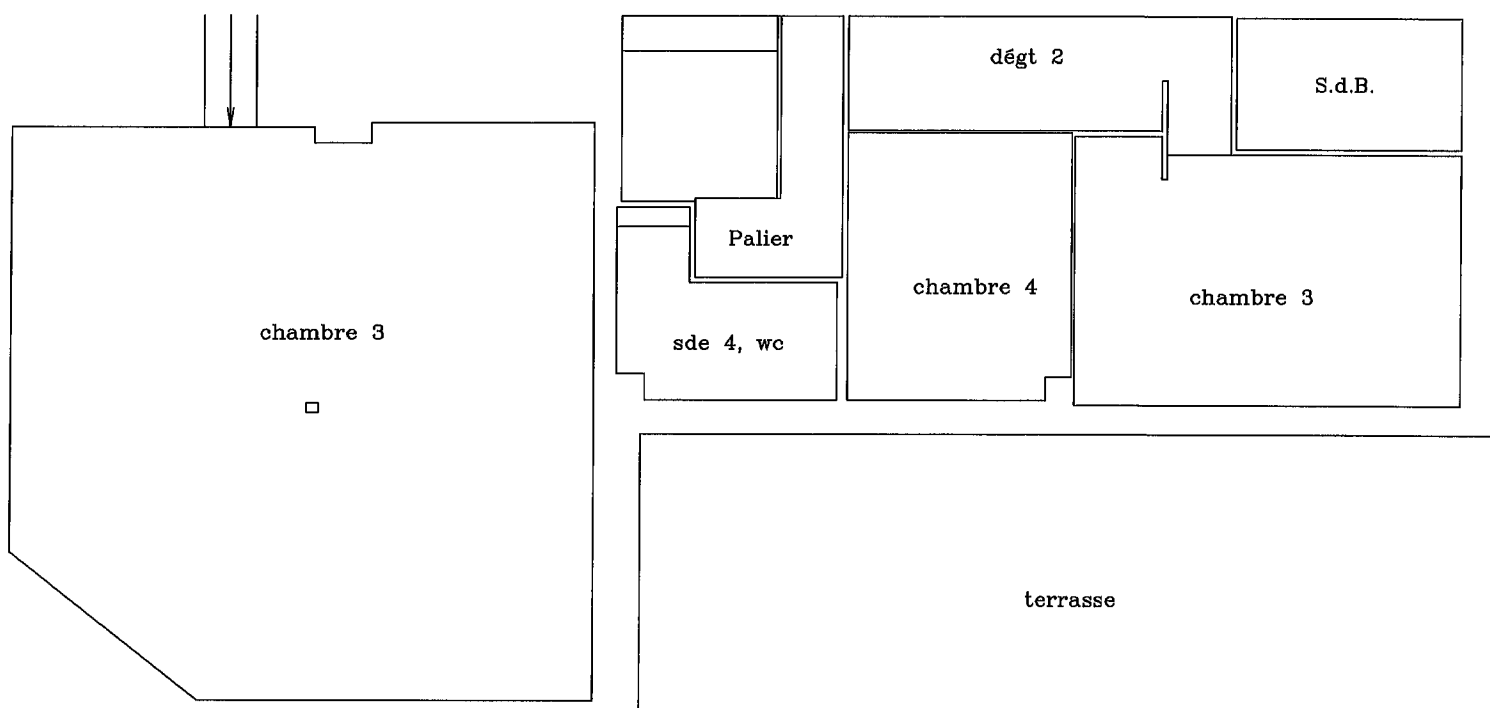


Département du Val de Marne
Commune du Kremlin Bicêtre

Croquis

D'une maison sise 29, rue Léo Lagrange

1er étage



Sous sol

